










Gérez les droits d'accès par utilisateur en toute simplicité !

- Accueil, réception, saisonnier, gestionnaire, ...

De nombreux types d'utilisateurs peuvent être amenés à se servir d'UNICAMP, tous n'ont pas le même profil. Pour sécuriser votre gestion, éviter les erreurs et assurer la confidentialité des données, UNICAMP vous permet d'accorder des droits d'accès spécifiques par utilisateur. L'objectif de cette fiche pratique est de vous montrer comment gérer le paramétrage des codes utilisateurs en toute simplicité avec votre logiciel UNICAMP.

N°18 Paramétrage des codes utilisateurs

- 1 Dans le menu "Paramétrage", choisissez "Gestion des utilisateurs". La fenêtre "Paramétrage des codes utilisateurs" s'ouvre automatiquement.
 - 2 Cliquez sur  pour créer un nouveau code utilisateur. La fenêtre "Paramétrage des codes utilisateurs" s'affiche maintenant avec toutes les options de choix pour ce nouvel utilisateur.
Dans l'onglet "Description", saisissez un code utilisateur (qui apparaîtra à chaque connexion en haut à gauche de la fenêtre UNICAMP), un nom (optionnel) et un mot de passe (optionnel).
 - 3 Dans la liste "Autorisations" :
- La coche verte  indique les fonctions autorisées pour cet utilisateur.
- La croix rouge  indique les fonctions interdites pour cet utilisateur.
Pour modifier l'état d'une fonction, cliquez dessus.
 - 4 Dans le menu déroulant : "1^{er} onglet de la fenêtre de Traitement Client", sélectionnez le premier onglet que vous souhaitez visible lors de l'ouverture de la fenêtre "traitement clients" pour cet utilisateur.
Par exemple pour la réception, le fait de passer systématiquement par l'onglet  Client avec l'adresse, l'incite à vérifier et mettre à jour les coordonnées des clients à chaque contact avec eux, c'est le gage d'un fichier clients à jour.
 - 5 Dans l'encadré : "fonctions sur bouton du menu principal" ajouter ou retirer les fonctions que vous souhaitez voir affichées dans le menu avec les icônes sur la gauche de votre écran.
 - 6 Dans l'onglet "Menu personnalisé", pour chacun des menus :
- La coche verte  indique une ligne de menu autorisée pour cet utilisateur.
- La croix rouge  indique une ligne de menu non accessible à cet utilisateur.
Pour modifier l'état d'une ligne de menu, cliquez dessus.
 - 7 Validez en cliquant sur .
- => Vous avez créé un nouveau code utilisateur avec les droits d'accès souhaités par rapport aux responsabilités de cet utilisateur !




Le saviez-vous ?

- Les codes utilisateurs peuvent être créés sur n'importe quelle machine et sont valides sur tout le réseau.
- Ils sont propres à chaque entreprise et sont copiés lors de la création de saison suivante.
- Il est facile de revenir sur une saison précédente pour rajouter ou modifier le mot de passe pour les utilisateurs à qui on ne veut plus permettre d'utiliser cette saison.
- L'utilisateur peut modifier lui-même son mot de passe (même s'il n'a pas les droits d'accès au menu paramétrage). Pour cela il va dans le menu "divers" et sélectionne "modifier son mot de passe". C'est une sécurité pour l'utilisateur et il montre ainsi qu'il prend la mesure de ses responsabilités.

A noter : Si l'utilisateur peut modifier son mot de passe, le gestionnaire, lui conserve l'accès au paramétrage des codes utilisateurs. Il peut donc visualiser tout nouveau mot de passe.

L'astuce du mois

Créer des profils utilisateurs types : pour l'accueil, les saisonniers, le gestionnaire, Conservez ces profils types avec un mot de passe, ne les utilisez pas mais dupliquez les, pour chaque nouvel arrivant. Sélectionnez le profil type et cliquez sur , vous créez ainsi un nouvel utilisateur avec les mêmes droits que ceux du profil type. Il suffit alors de modifier ce qui est nécessaire pour ce nouvel utilisateur. On peut ainsi créer très rapidement plusieurs utilisateurs.

Le conseil de nos utilisateurs

Beaucoup d'entre vous font appel à des saisonniers. Ces utilisateurs ponctuels peuvent faire des erreurs de saisie lourdes de conséquences.

Certains gestionnaires déjà sensibilisés par l'aspect sécurité, gèrent leurs profils utilisateurs en conséquence et vous conseillent, à juste titre, d'interdire la fonction "Configurer" à tous ceux qui n'ont pas le droit de créer une nouvelle entreprise (permettant aussi d'en détruire une !). Ils préconisent également d'interdire l'accès au menu paramétrage pour éviter toute modification involontaire et dans une moindre mesure l'accès au menu "Statistiques" pour la confidentialité des données. La gestion des codes utilisateurs est un bon moyen d'éviter une prise de risques inutile !